

24.04.2012

OFFICE DE TOURISME DE SETE

Comité de Direction du 20 avril 2012

Compte rendu

Le président François COMMEINHES ouvre la séance à 16 H 15 et sollicite l'approbation du compte rendu de la réunion précédente (24 janvier 2012) ce qui est fait à l'unanimité.

Il demande à la Directrice de préciser en quoi consistent les observations de l'AFNOR suite à l'audit réalisé les 12 et 13 janvier dernier. 3 remarques ont été formulées. Elles concernent :

- 1/une non actualisation de certaines fiches de poste,
- 2/des améliorations à apporter dans des modèles relatifs à la commercialisation de produits (nouveau secteur audité),
- 3/des dispositions à formaliser pour la gestion des stocks de la boutique, notamment pour en assurer la sécurité.

Un plan d'actions correctives a été adressé à l'AFNOR présentant les réponses à ces remarques :

- 1/ Les fiches de postes seront finalisées en juillet suite au changement de direction au 1er février et au délai nécessaire pour la mise en place d'un organigramme.
- 2/ Les améliorations ont été apportées sur les modèles et notamment les conditions générales de vente des « Sète Box » et des « audioguides »
- 3/ Une formalisation de la procédure de sécurisation et de gestion des stocks a été rédigée.

Les solutions apportées en vue de conserver la qualité NF Services ont été validées à l'unanimité par le Comité de Direction.

Le président présente ensuite aux membres du Comité de Direction le plan d'organisation des points d'accueil de l'Office de Tourisme pendant la saison touristique : l'un au camping du Castellas, du dimanche au mercredi (dimanche de 16h30 à 19h30 pendant le pot d'accueil/ lundi et mardi de 9h30 à 12h30 et de 16h30 à 19h30/Le mercredi de 9h30 à 12h30.) ; l'autre au théâtre de la Mer de 19h à 23h les soirs de spectacles, pour la billetterie (excepté pour le Worldwide Festival et Fiest'à Sète qui ont souhaité conserver leur propre organisation). Ces exceptions interpellent les membres du Comité de Direction et devront, à la demande du Président, être réexaminées dans le cadre de la convention passée par la Direction des Affaires Culturelles.

Le plan d'organisation est approuvé à l'unanimité, après un bref rappel par la Directrice des chiffres de la saison passée pour ces deux points d'accueil.

M. François COMMEINHES procède à une présentation de la procédure suivie pour la délégation de service public pour l'exploitation du bureau de change de l'Office de Tourisme et demande au Comité de Direction de la confier à Madame Marija MILOSEVIC, 3 Rue Jean de la Fontaine, 34200 SETE, ce qui est adopté à l'unanimité.

L'examen de la question relative à la mise en place du compte épargne temps est reportée dans l'attente d'éléments de réponses de l'organisme gestionnaire pour les Offices de Tourisme.

Tourisme & Handicap est un label national que l'Office de Tourisme souhaite obtenir pour son rôle d'interface et de sensibilisation tant auprès des professionnels que de sa collectivité de rattachement, afin de proposer une offre touristique cohérente sur le territoire.

Le Vice-Président Francis HERNANDEZ souligne que les labellisations de l'Office de Tourisme pèseront dans la constitution du dossier pour le classement en 1^{ère} catégorie et, par voie de conséquence à celui de la commune en station touristique. L'Office a donc décidé d'affecter une personne à ce dossier.

L'engagement de l'Office de Tourisme en faveur du label Tourisme Handicap proposé par le Président est approuvé à l'unanimité.

Le président François COMMEINHES souligne ensuite que la promotion touristique a évolué notamment au regard des outils de communication. Les outils numériques et Internet, incontournables, nécessitent des connaissances très spécialisées pour rester à la pointe de la technologie. Le Comité de Direction a validé unanimement sa proposition de création d'un emploi de technicien à temps non complet pour seconder le Responsable Informatique de l'Office de Tourisme. Un contrat de travail à durée indéterminée sera passé à cet effet.

L'Office de Tourisme dispose d'une régie d'avance d'un montant de 50 000 euros ; or, le montant autorisé par chèque étant limité, il est de plus en plus souvent procédé à des versements par virement bancaire, pour les billetteries de spectacles notamment. Tenant compte de cette évolution, Le Président a proposé d'abaisser l'avance à 30 000 €, ce qui a été approuvé à l'unanimité. Cette modification sera formalisée par un avenant.

La mise en vente en ligne de certains produits boutique nécessite de prendre en compte les besoins spécifiques induisant l'impression d'une gamme d'affiches, ce qui n'était pas prévu dans le marché initial passé pour le choix d'une agence de communication. Le bordereau de prix sera complété par des travaux d'impression pour différents formats d'affiches. Un avenant n°2 à ce marché a été proposé à l'approbation du Comité de Direction ; la proposition du Président a été adoptée à l'unanimité.

Le président François COMMEINHES a, en dernier lieu, soumis au vote du Comité de Direction la décision modificative n°1 qui régularise des opérations intervenues depuis le vote du budget. Il s'agit de simples virements de chapitre à chapitre et de diverses régularisations comptables formalisées par des certificats administratifs et relatives :

- au budget primitif pour des dépenses d'ordre imputées par erreur en dépenses réelles
- au budget supplémentaire pour corriger une inversion de chiffres sur le document budgétaire par rapport à la délibération.

Ces dispositions ont été approuvées à l'unanimité.

Après avoir donné lecture des décisions prises par la directrice depuis la réunion précédente dans le cadre de sa délégation de compétences, le Président souhaite faire partager aux membres du Comité de Direction sa satisfaction sur l'engagement de l'Office de Tourisme et de son personnel concernant la manifestation « Escalade à Sète » qui s'est déroulée du 06 au 09 avril.

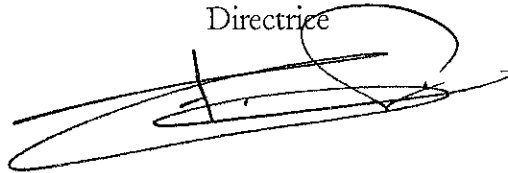
Le Vice-Président Francis HERNANDEZ donne lecture des statistiques concernant ces journées pendant lesquelles l'Office de Tourisme a connu une affluence considérable et a su faire face.

Ce sentiment de réussite est partagé par les professionnels qui se déclarent également très satisfaits et suggèrent pour la prochaine édition quelques améliorations, notamment au niveau des

sanitaires publics. Le Président indique que cela sera évoqué lors de la réunion de débriefing prévue le 24 avril ; il demande à la Directrice de transmettre ses félicitations à l'ensemble du personnel.

En l'absence de questions diverses, l'ordre du jour étant épuisé, le président François COMMEINHES lève la séance à 17 h 20.

Anne GOUDOU
Directrice

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and lines, positioned below the printed name and title.